



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

22 FEV. 2023

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par NOREADE, ainsi que copie de la confirmation d'opposition tacite de Monsieur le Préfet concernant l'opération suivante : **construction de la station d'épuration de la commune de Jenlain.**

François DEWILDE, en charge de ce dossier enregistré sous le n° 59-2022-00123, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03.28.03.84.20 - francois.dewilde@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Responsable du
Service Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Copie au Service Territorial du Hainaut de la DDTM

Monsieur le Président
de la Commission Locale de l'Eau du SAGE ESCAUT
30, avenue de Saint Amand

59300 VALENCIENNES

Réf : **162/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/